

**PROJET DE DÉLIBÉRATION**

**Délibération portant MODIFICATION des TARIFS de nos Accueils Collectifs de Mineurs (centre de loisirs, garderies et ALAE de VIC-FEZENSAC) & du Service Jeunesse**

Dans le cadre du développement des services Enfance et Jeunesse, Madame la Présidente propose de fixer des tarifs comme suit (en incluant une tarification « Séjours 5 jours / 4 nuits » ainsi qu'une tarification Garderie / ALAE de Vic-Fezensac dans le cadre de la Déclaration A.C.M. auprès de Jeunesse et Sports) :

**Tarifs de l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) et des séjours :**

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Tarif 5	Tarif hors CCAF
QF CAF	0 à 450	451 à 617	618 à 850	851 à 1099	+ de 1100	
1/2 journée sans repas	1,50 €	2,50 €	3,50 €	5,00 €	5,50 €	+ 1,00€
1/2 journée avec repas	2,50 €	3,50 €	4,50 €	6,00 €	6,50 €	+ 1,00€
Journée avec repas	3,00 €	5,00 €	7,00 €	10,00 €	11,00 €	+ 2,00€
<b>Séjour 5 jours / 4 nuits</b>	<b>30,00 €</b>	<b>50,00 €</b>	<b>70,00 €</b>	<b>100,00 €</b>	<b>110,00 €</b>	<b>+10,00 €</b>

**Tarifs des Garderies et A.L.A.E. (accueil de loisirs associé à l'école) de VIC-FEZENSAC**

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Tarif 5
QF CAF	0 à 450	451 à 617	618 à 850	851 à 1099	+ de 1100
Forfait à la période (de vacances à vacances)	8,00 €	10,00 €	12,00 €	14,00 €	16,00 €

**Tarifs annuels du Service Jeunesse (dont Centre de Loisirs associé au Collège – C.L.A.C.) :**

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif hors CCAF
QF CAF	0 à 450	451 à 850	+ 851	
Adhésion annuelle au Service Jeunesse	5 €	10 €	15 €	+ 2,00€

Dans le cadre du Service Jeunesse, il convient de préciser que, par délibération DE\_2023\_002, un **tarif pour les sorties hors du territoire de la Communauté de communes, a été fixé à cinq (5) euros par enfant afin de participer aux coûts des déplacements, activités culturelles et sportives et sorties diverses.**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (ou selon le vote suivant : .... voix pour, ..... voix contre et ..... abstentions) d'APPROUVER les tarifs présentés ci-dessous par Madame la Présidente.